

Polygraphie ventilatoire

Tout savoir sur l'examen qui vous a été prescrit



1 À quoi sert cet examen ?

La polygraphie ventilatoire est un enregistrement de votre respiration pendant le sommeil. C'est un examen **indolore, non invasif** et réalisé en règle générale **à votre domicile**, sur une seule nuit. L'appareil que vous emporterez chez vous fonctionne sur batterie et n'a besoin d'aucune connexion particulière.

2 Que mesure-t-elle ?

L'appareil enregistre simultanément plusieurs paramètres pendant votre sommeil :

- Votre **flux d'air par le nez** (via de fines canules nasales).
- Les **mouvements de votre poitrine et de votre ventre** (via deux sangles élastiques).
- Votre **taux d'oxygène dans le sang** (capteur posé sur un doigt).
- Vos **ronflements** et votre **position de sommeil** (capteurs intégrés au boîtier).
- Votre **fréquence cardiaque**.

3 Pourquoi cet examen ?

Cet enregistrement permet principalement de :

- **Dépister un syndrome d'apnée du sommeil (SAS)** — pauses respiratoires répétées pendant la nuit.
- **Évaluer la sévérité** d'un trouble respiratoire nocturne déjà suspecté.
- **Adapter ou contrôler un traitement** si vous êtes déjà appareillé(e) (PPC, orthèse).

4 Comment se déroule-t-il ?

L'appareil vous est posé au cabinet ou par votre prestataire. Vous repartez ensuite chez vous avec, et vous dormez **dans votre lit habituel**. L'enregistrement démarre tout seul et s'arrête automatiquement au matin. Vous rapportez le matériel le lendemain matin.

💡 BON À SAVOIR

La polygraphie ventilatoire est **moins complète** que la polysomnographie (qui enregistre en plus l'activité du cerveau), mais elle suffit à diagnostiquer la grande majorité des syndromes d'apnées du sommeil typiques. Si l'examen ne permet pas de conclure, votre médecin pourra vous proposer une **polysomnographie**.

5 Quand aurai-je les résultats ?

L'enregistrement est analysé par votre médecin du sommeil. Les résultats vous sont remis lors d'une **consultation de suivi**, généralement dans les **deux à quatre semaines** qui suivent. À cette occasion, votre médecin vous expliquera la conduite à tenir et discutera avec vous des options de prise en charge éventuelles.
